

Élections au CNESER – 13 juin 2019

Association pour la Qualité de la Science française (QSF)

Collège A

QSF, association créée en 1982, s'est donné pour mission de défendre et de promouvoir la liberté, l'inventivité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, conditions du progrès de la science, de la croissance de l'économie et du développement de la vie culturelle. QSF milite pour que les évaluations et les décisions scientifiques soient fondées uniquement sur des critères de qualité scientifique.

Pour une revalorisation matérielle et morale du statut des universitaires

Les conditions matérielles de l'enseignement et de la recherche universitaires en France restent très inférieures à celles des grandes universités étrangères. Les meilleurs cerveaux ne seront pas attirés vers l'enseignement et la recherche si un système de "post-docs" attractifs n'est pas institué, si la progressivité des carrières n'est pas assurée et si les salaires ne sont pas réévalués (40 % de perte de pouvoir d'achat des enseignants-chercheurs depuis 30 ans), alors que les services d'enseignement, les charges d'examen, les responsabilités administratives et d'encadrement de la recherche s'alourdissent. La promotion à la 1^{re} classe des professeurs étant un goulet d'étranglement dans de nombreuses disciplines, **QSF demande une augmentation significative du contingent de ces promotions.**

QSF a toujours soutenu qu'une contribution significative à la recherche est la condition même de la mission de l'enseignant-chercheur. **QSF se prononce pour la possibilité de bénéficier de deux semestres sabbatiques par période de sept ans** (en moyenne aujourd'hui un enseignant-chercheur peut espérer un CRCT tous les... cinquante ans !). La réduction du temps de la recherche constitue aujourd'hui le problème central du métier d'universitaire. **QSF proposera de mettre le soutien à la recherche au cœur des travaux du prochain CNESER.** Notre association refusera par ailleurs toute mesure visant à opposer recherche et investissement pédagogique, qui sont deux facettes essentielles du travail universitaire, et **proposera que la prime d'encadrement doctoral et de recherche devienne la prime d'enseignement, de direction et de recherche.**

Enfin, l'amélioration de la recherche - comme celle des conditions de travail des étudiants - ne peut être envisagée qu'à travers un accès aux fonds documentaires en ligne et une **amélioration des bibliothèques** : extension horaire, garantie de leur dotation budgétaire et recrutement de personnels qualifiés. Ce point est une **priorité.**

Pour des universités libres, attractives et responsables

QSF considère que l'émulation scientifique et pédagogique entre universités est une des conditions de leur progrès. Une véritable autonomie des universités, dans le cadre du service public, implique la responsabilité, afin que les établissements soient comptables de leurs décisions – bonnes et mauvaises – de gestion, de financement, de pédagogie, de recrutement ou de recherche. **QSF continuera de défendre tant le principe du recrutement par les pairs - et donc la primauté des comités de sélection – que les prérogatives des conseils nationaux (CNESER, CNU, Comité national de la recherche scientifique - CoNRS), qui représentent à travers le caractère électif de leurs membres la collégialité académique.** C'est dans le cadre de ces conseils (notamment le CNU et le CoNRS) que l'évaluation individuelle sur projet et sur dossier peut se faire équitablement et efficacement, loin des pressions locales.

Pour une meilleure reconnaissance de la recherche universitaire

La qualité des recherches menées dans les grands organismes (CNRS, Inserm, EPST, etc.) a démontré sa légitimité : notre association est attachée à leur maintien, dans le cadre du principe de subsidiarité. Ces organismes doivent être liés encore plus étroitement aux universités où est conduite, notamment dans les UMR, l'essentiel de la recherche fondamentale. Or les crédits de recherche des universités ne reflètent pas l'importance de la recherche qui s'y fait.

QSF juge opportun que le financement de la recherche se fasse en partie sur projets (ANR, ERC, PIA), mais à quatre conditions : que la dotation budgétaire des structures reste adéquate ; que la proportion des projets blancs soit substantielle ; que ces financements ne deviennent pas les seuls labels de l'excellence scientifique ; qu'il y ait la possibilité de choisir, dans certaines disciplines au moins, entre la recherche individuelle et la recherche collective.

Pour une recherche exemplaire et une mobilisation du CNESER disciplinaire

La qualité de la recherche et sa légitimité sont indissociables des valeurs éthiques qui la fondent. La France a pris du retard sur la question des conflits d'intérêts entre financeurs et chercheurs, comme sur celle de la fraude scientifique. **Le CNESER disciplinaire, qui émane du CNESER, doit être en première ligne dans la lutte pour l'intégrité scientifique.** Alors que les cas de fraude scientifique condamnés par les tribunaux se sont multipliés entre 2011 et 2015, le CNESER disciplinaire n'a été saisi que de deux actions pour fraude scientifique, les universités renâclant à prendre des mesures disciplinaires à l'encontre de fraudeurs reconnus. Un tel aveuglement d'une partie de la communauté scientifique risque de mettre en danger la liberté académique, essentielle à la qualité des missions des enseignants-chercheurs.

Pour une carte universitaire cohérente et correctement financée

La formation supérieure de la majorité d'une classe d'âge est un défi pour notre pays. Or la France se situe seulement au 13^e rang de l'OCDE en 2019 pour la dépense par étudiant, indicateur en chute constante depuis plusieurs années. La situation est encore plus grave en ce qui concerne l'encadrement administratif (1 BIATSS pour 38 étudiants, contre une moyenne de 1 pour 7 dans les pays de l'OCDE). **L'amélioration du taux d'encadrement, l'augmentation du montant des bourses, la mise aux normes des bâtiments et la création de nouveaux espaces pour les études et la vie universitaire sont des urgences nationales.** Notre association s'est prononcée avec vigueur contre l'augmentation excessive des frais d'inscriptions des étudiants étrangers non communautaires. **QSF souhaite une réflexion d'ensemble sur le modèle de financement de nos universités et sur l'équité, notamment financière, dans l'accès à l'enseignement supérieur.**

Pour un bon gouvernement des universités

Les ComUEs ne peuvent pas être réduites à de simples communautés d'universités imposées par le législateur. Regroupement voire fusion se sont parfois révélés profitables, mais il est également arrivé que la mise en place des structures précède toute réflexion sur les enjeux et validation par les enseignants-chercheurs. **QSF continuera à défendre une autonomie fondée sur la responsabilité et un projet scientifique et didactique cohérent et collégial.**

Pour des diplômes de qualité et une formation à long terme

Depuis vingt ans, l'absence de considération pour les débouchés et la baisse des exigences dans tous les niveaux de l'enseignement ont provoqué la dévaluation d'un grand nombre de diplômes. Les bacheliers capables de suivre des études longues intègrent les IUT, à défaut des classes préparatoires, tandis que les universités sont contraintes d'accueillir les bacheliers qui n'ont pas été acceptés ailleurs. **La loi ORE a posé avec pertinence le problème des attendus pour la réussite d'un parcours donné. Néanmoins, les difficultés de la première année d'application de la réforme appellent des évolutions.** L'absence d'orientation appropriée et de parcours propédeutiques clairement affichés est la principale cause de l'échec d'un grand nombre d'étudiants, souvent d'origine modeste, dans les universités.

QSF s'inquiète de la tendance à la spécialisation prématurée des cursus universitaires sous couvert de professionnalisation, ainsi que de la volonté de caler l'enseignement supérieur sur le marché de l'emploi à court terme au détriment de la formation générale. L'acquisition de connaissances disciplinaires et la formation tout au long de la vie constituent les meilleurs gages d'une insertion professionnelle durable et correspondant aux mérites de chacun.

Par ailleurs, le système actuel contribue à renforcer la tendance à la privatisation de l'enseignement supérieur et signifie, à terme, la marginalisation des universités qui risquent de devenir un lieu de relégation scolaire. Dans l'intérêt de la science et de la nation, il est urgent d'inverser ce processus. Nous appelons à une concertation nationale sur l'université et la recherche pour refonder un système d'enseignement supérieur plus efficace, plus attractif et plus juste.

Notre liste a été composée dans un souci de représentativité à la fois disciplinaire et géographique. Nous vous proposons une liste indépendante, associative et collégiale. Notre exigence de qualité n'est pas un slogan : nos élus veilleront à l'excellence et à la diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.